

# Trier ? C'est pas sorcier !

---

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



**Assemblée primaire du 19 juin 2018  
Commune de Collonges**

# Situation

1

Baisse du volume des OM fin mai 2018 de 33%, soit -21'080 kg.

2

En 2017, c'était 211 kg/hab en OM, 3<sup>ème</sup> commune sur 34 VS la plus basse sur SATOM.

3

8'624 kg OM moyenne par mois.

4

Capacité pour notre commune avec les moloks de 45'000 lt et env. 12'000 lt pour les containers, soit 55'000 lt ou kg.

5

Poursuite de la suppression en plusieurs étapes des containers et conserver uniquement les moloks.

6

Réduction des coûts du ramassage et maintien d'une taxe de base très attractive.

7

Introduction de mesures sociales au 1<sup>er</sup> janvier 2018.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Taxe de base 2018



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

## Tarifs appliqués pour les domiciliés

1 pers.	55.-	(avant 130.-)
2 pers.	99.-	(avant 180.-)
3 pers.	132.-	(avant 230.-)
4 pers.	154.-	(avant 280.-)
5 pers.	165.-	(avant 330.-)

## Tarifs appliqués pour les entreprises

Cat. 1-2-3 100.- (avant entre 150.- à 650.-)

## Tarifs appliqués pour les non-domiciliés *résidences secondaires*

1 pers.	55.-	(avant 120.-)
2 pers.	55.-	(avant 120.-)

# Impact pour 1 ménage de 4 personnes

- Sur la base de 1 à 2 sacs de 35 litres par semaine en moyenne (1,5 sac)

## Avant l'introduction de la taxe au sac

Achat des sacs (sacs actuels noirs)	30.--
Taxe appliquée pour 4 personnes	280.--
<b>Total</b>	<b><u>310.--</u></b>

## Après introduction de la taxe au sac

Achat de sacs	148.20
Taxe appliquée pour 4 personnes	0.--
Taxe annuelle de base	154.--
<b>Total</b>	<b><u>302.20</u></b>

*2018 = taxe de base à frs 55.- /personne*

*55.- / pers. pondération à 2.8*



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# Introduction de la récupération des déchets alimentaires cet été



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

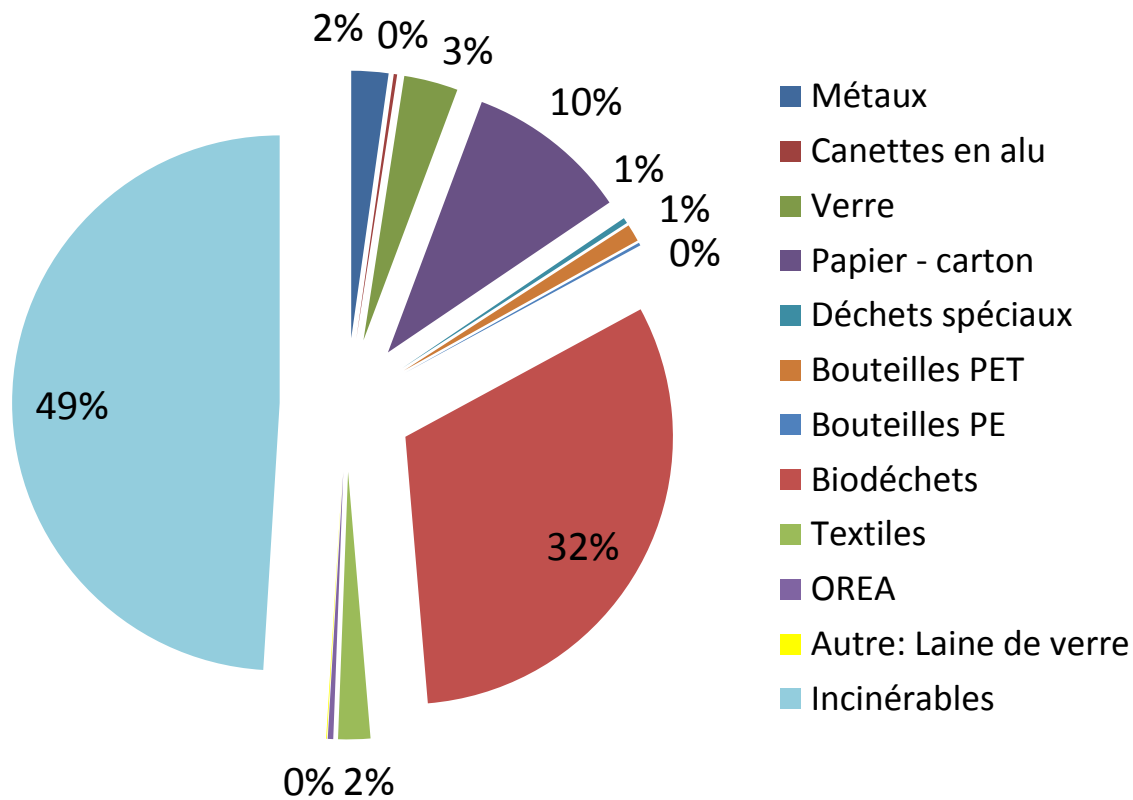


# La moitié du contenu des poubelles actuelles est valorisable



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand



# Déchets alimentaires

- Installation de 4 emplacements sur notre commune.
- Distribution d'une carte électronique pour l'accès avec informations utiles par courrier.
- Deux soirées publiques pour les infos avant le lancement.
- Collonges et Evionnaz seront les premières communes à être équipées (après les deux communes pilotes de Massongex et St-Maurice).
- Estimation pour notre commune après la 1<sup>ère</sup> année, récup. d'env. 50 tonnes/année.
- Selon la dernière info, possibilité d'installer pour la mi-août.
- Cette prestation sera comprise dans la taxe de base.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand

# FIN

# Merci pour votre attention.



**Trier?  
C'est pas  
sorcier!**

---

Information  
pour l'introduction  
de la taxe sur les  
déchets urbains  
dans le Valais Romand